



Installation d'une autre personne dans un meuble

Par jrp, le **12/07/2014** à **09:24**

je suis propriétaire bailleur, la personne à qui j'ai loué est partie dans un autre département pour son travail ,
elle installe sa compagne dans les lieux en disant "je continue à payer", mais le règlement est effectué par cette compagne qui n'est pas sur le contrat de location
quelles précautions doit-on prendre ?
ne risque-t-on pas de se retrouver en cas de rupture de contrat avec la personne qui a signé le bail avec une personne non désirée dans les lieux ?